



Fiche d'inscription
Exposants
« LA FERME A ROBINSON »

Dimanche 13 octobre 2024
Parc Robinson de 10h00 à 17h00

Tarif forfaitaire :

Pour les exposants ayant une exploitation économique :

- Forfait moins de 20 m² : **12,30€** la journée
- Forfait de 21 à 100 m² : **24,15€** la journée

Pour les exposants sans exploitation économique :

- Forfait moins de 20 m² : **3,10€** la journée
- Forfait de 21 à 100 m² : **6,05€** la journée

En application de la Décision Municipale n°422 du 04 décembre 2023.

Coordonnées de l'exposant

Nom :

Prénom :

Nom de la société / de l'association :

Adresse :

Code postal – ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Descriptif des produits proposés :

(Joindre impérativement 2 ou 3 photos des produits exposés et de votre stand)

-
-
-

-
-
-
-
-
-

Provenance des produits :

Longueur du stand :

Besoin en alimentation électrique :

(Préciser la puissance nécessaire)

Informations complémentaires

Le nombre de stand retenu dépendra de l'espace disponible.

L'exposant s'engage à :

- Mettre tout en œuvre pour que son stand soit prêt à l'accueil du public à 10h00 (arrivée sur place à 9h00), et ne pourra démonter son stand qu'à partir de 17h00 (sauf conditions climatiques défavorables ou affluence minimale constatée)
- Présenter un stand esthétique (de préférence nappe blanche, parasol blanc..) ainsi qu'un étiquetage harmonieux (pas de grosses étiquettes aux couleurs flashy par ex.)
- S'équiper d'un adaptateur pour prise P17 mâle et d'une rallonge électrique

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité indiquant la nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ou carte de résident pour les étrangers
- Un certificat d'assurance responsabilité civile professionnelle spécifiant la garantie pour participer aux marchés en cours de validité. Elle doit couvrir tout dommage corporel et matériel causé à quiconque par lui-même, ses préposés ou son matériel
- La copie d'inscription au RCS de moins de 3 mois

- Un extrait Kbis
- Carte de commerçant ambulant (si commerçant)
- Pour les exposants proposant de l'alcool, une autorisation temporaire de débit de boissons

Fiche d'inscription à renvoyer à l'adresse mail
m.hoffmann@mairie-mandelieu.fr
(au plus tard le 13 septembre 2024 à 17h00)